

# « Un élève = un élève » Déjà un succès !

Brigitte GERARD

En haut à g.,  
**Étienne MICHEL**,  
Directeur général du SeGEC  
et en haut à dr.,  
**Bernard HUBIEN**,  
Secrétaire général de l'UFAPEC



Photo: Giuseppeina MINISTRU

manière radicale. C'est une personne qui assume une fonction essentielle dans l'établissement, et il faut lui accorder suffisamment d'autonomie pour qu'elle puisse mettre en œuvre une série d'objectifs d'école dans le cadre d'un leadership partagé. Je pense ici notamment au plan de pilotage. Par ailleurs, les contraintes qui nous sont assignées sont en augmentation très nette. On estime que si on nous demande une responsabilisation croissante dans notre métier, l'autonomie doit aller de pair. C'est vraiment une attente très importante au niveau des directions.

## Quel est l'état d'esprit général des directions en ce moment ?

On est dans une phase de nouvelle orientation de l'enseignement. Je pense que c'est important que ce Pacte d'excellence puisse se mettre en œuvre, qu'il y ait des réformes. Notre enseignement doit effectivement évoluer vers autre chose, et la toute grosse majorité des directions y sont favorables : c'est-à-dire faire autre chose avec notre enseignement, sans oublier qu'il y a aussi une série de domaines qui fonctionnaient bien. Il ne s'agit donc pas non plus de repartir d'une feuille blanche et de jeter tout ce que nous faisons, mais de pouvoir évoluer et participer au changement. Celui-ci n'est pas encore très clair, et nous attendons des éclaircissements. ■

Propos recueillis par  
Conrad van de WERVE

La campagne de sensibilisation « *Un élève = un élève* »<sup>1</sup> a été lancée voici un mois afin de faire respecter le principe d'égalité entre tous les élèves. Vous le savez, les écoles du libre doivent, à ce jour, se débrouiller avec 50% de moyens en moins qu'une école du réseau Wallonie-Bruxelles Enseignement pour assurer les mêmes missions éducatives et répondre aux mêmes obligations.

“ Si on veut appliquer de manière plus stricte le principe de gratuité de l'enseignement, alors on doit aussi appliquer de manière plus stricte le principe d'égalité de financement. L'un ne va pas sans l'autre », constate **Étienne MICHEL**, Directeur général du SeGEC, devant les journalistes présents à la conférence de lancement à l'Institut Saint-Boniface à Ixelles<sup>2</sup>. Cette égalité est cependant loin d'être assurée aujourd'hui. Les écoles du libre doivent, en effet, se débrouiller avec 50% de moyens en moins qu'une école du réseau Wallonie-Bruxelles Enseignement et assurer les mêmes missions éducatives avec les mêmes obligations. Or, comme le signale E. MICHEL, « ce qui est nécessaire pour le réseau organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles est également nécessaire pour les écoles subventionnées. C'est pour cela que nous demandons l'octroi d'un refinancement proportionnel et structurel de 66 millions EUR par an pour l'enseignement catholique. Si l'autorité publique pense pertinent de dépasser les accords de la Saint-Boniface de l'ordre de 20 millions EUR par an pour l'enseignement organisé, cela donne 66 millions EUR pour les 50% de la population scolarisés par l'enseignement libre. »

La situation financière d'un établissement scolaire se répercutant nécessairement

sur celle des parents, l'UFAPEC<sup>3</sup> s'est associée à la démarche du SeGEC. « Ce qui intéresse et préoccupe les parents, c'est le coût à leur charge de l'enseignement, et la plupart d'entre eux ignorent tout de cette situation, explique **Bernard HUBIEN**, Secrétaire général de l'UFAPEC. Nous recevons pourtant tous les jours des questions de parents ou d'associations de parents sur les coûts qui sont à leur charge. Notamment la garderie du matin, la surveillance du temps de midi... Lorsqu'on leur explique les accords de la Saint-Boniface, les parents s'inquiètent de constater que des accords qui ont été pris et dans lesquels un gouvernement s'est engagé ne sont absolument pas respectés. » ■

Il est encore temps de signer la pétition sur [www.uneleve.be](http://www.uneleve.be) !

Au moment de rédiger ces lignes, on atteignait les 13 000 signatures. Sur ce même site, vous trouverez aussi des vidéos ainsi que des fiches informatives.

1. Campagne lancée par le SeGEC, en collaboration avec l'UFAPEC

2. Clin d'œil aux accords du même nom

3. Union francophone des associations de parents de l'enseignement catholique